

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies
ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

Les annonces reçues avant 4 heures
du soir, paraissent
dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS				DÉPARTS POUR												ARRIVÉES DE												ANNONCES	
				CANTONALES												NON CANTONALES													
1 an	6 mois	3 mois		4 45	7 12	7 52	10 08	10 55	1 40	3 42	5 15	7 43	BIENNE	7 05	10 08	11 30	1 —	3 58	5 15	7 25	8 15	9 02	10 22	De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15		
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80	5 —	7 15	11 35	1 08	4 15	7 33	9 06	LAUSANNE	7 47	9 50	10 03	1 08	3 35	7 33	10 35	4 à 5	0 65	Répétition	0 10	Reclames	0 20	Avis mortuaire, minimum	2 —			
rendue franco par la portense	8 —	4 20	2 30	—	7 58	11 43	—	1 43	5 23	8 20	PONTARLIER	—	7 08	10 25	3 27	7 05	11 —	—	8 lignes et au delà, la ligne	0 75	Répétition	0 8	Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.	—	—	—			
la poste	9 —	4 70	2 60	—	7 54	10 43	1 50	4 05	7 48	LOECLE	7 06	10 43	1 39	3 26	7 13	8 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Galon postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75	BATEAUX A VAPEUR												Les dimanches et fêtes.													
par 2 numéros	20 —	10 50	5 50																										
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.																													

Bulletin météorologique — FÉVRIER-MARS
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

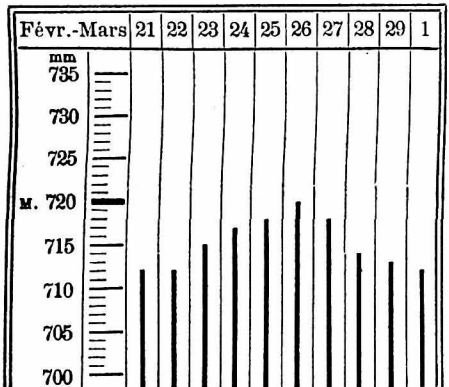
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

TEMP.	Temp. en degrés cent.			MOY. MOYENNE	V. DOMIN.	ÉTAT DU CIEL
	MOY.	MINI.	MAXI.			
29	+ 5.6	+ 2.7	10.3	712.9	2.8	O faibl cou
1	+ 3.0	+ 1.5	4.1	711.9	6.9	N » »

29 février — Pluie intermittente pendant la nuit et à partir de midi. Soleil de 10 heures à 12 1/2 heures et un moment vers 3 heures.
1^{er} mars. — Brouillard en bas Chaumont à 7 heures du matin et sur le sol de 7 1/2 heures à 9 heures. Pluie intermittente tout le jour.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719^m.6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

27 + 1.6 - 0.5 + 6.0 663.2 1.5 E faibl. clair

NIVEAU DU LAC:
Du 1^{er} mars (7 h. du m.): 429 m. 620
Du 2^e » 429 m. 620

Extrait de la Feuille officielle

Tous les créanciers de la masse en faillite de Louise Bourquin-Chevalley, femme séparée de biens de Bourquin, César-Oscar, fabricant d'horlogerie, domiciliée au Grand-Chézard, sont convoqués en assemblée à l'hôtel de ville de Cernier, pour le mardi 15 mars 1892, à 3 heures et demie du soir, aux fins de suivre à la liquidation, spécialement procéder à la vérification des créances et prendre connaissance des propositions du concordat que la faillite a déclaré vouloir présenter.

Par jugement en date du 7 janvier 1892, le tribunal cantonal a prononcé la rupture par le divorce des liens matrimoniaux qui unissent les époux Marie Favre-Bulle née Sieber, horlogère, et Favre-Bulle, Albert, horloger, les deux domiciliés au Locle.

Il a été fait dépôt le 25 février 1892, au greffe de paix du Locle, par le citoyen François Bergeon, négociant au Locle, de l'acte de décès de dame Louise Lambelet née Guinand, veuve de Ernest Lambelet, âgé de 81 ans, domiciliée au Locle, décédée à Livourne (Italie), où elle était en séjour, le 18 janvier 1892. Ce dépôt est effectué pour faire courir les délais concernant l'acceptation de la succession de la défunte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

La Commune de Neuchâtel met en adjudication la fourniture de 172 tonnes poutrelles en fer laminé pour la

construction d'une annexe au collège des Terreaux et salle de gymnastique. — Les formulaires de soumission seront délivrés par le soussigné et devront être déposés au Bureau des Travaux publics de la Commune, avant le 10 mars prochain à midi.

Par mandat:
Alfred RYCHNER, architecte.

COMMUNE DE FONTAINES

Construction d'un Bâtiment scolaire

CONCOURS
pour travaux de fouilles, maçonnerie et cimentage. Cahier des charges et plans à la disposition de MM. les entrepreneurs, qui pourront en prendre connaissance au bureau du soussigné, d'ici au 10 mars, tous les jours de 2 à 6 heures.

Neuchâtel, le 23 février 1892.

(N. 997 C.) BÉGUIN, architecte.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES à SAINT-AUBIN

Le samedi 5 mars 1892, à 7 1/2 h. du soir, à la Maison de Commune de Saint-Aubin, la masse bénéficiaire de feu Frédéric dit-Fritz Stauffer, quand vivait horloger, à Saint-Aubin, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants:

I. Cadastre de Saint-Aubin.

- Art. 1150. La Gaberella, champ de 590.
- 865. Les Peleuses, vigne de 266.
- 866. Sur la Sagne, champ de 848.
- 867. » » » 1296.
- 560. Les Goulettes, jardin de 93
- 859. Les Peleuses, vigne de 801.
- 912. A Saint-Aubin, Derrière les Granges de Bayard, logement, écurie, place et jardin de 312 m². Cet article est situé au centre du village de Saint-Aubin. La maison qui en fait partie, renferme trois logements, atelier de menuiserie, cave et dépendances. — Assurance: 11,000 francs.

II. Cadastre de Sauges.

- Art. 1063. En Ronzeru, vigne de 143.
- 445. » » » 64.
- 1064. Au Rhin, » » 419.
- 997. Aux Champs de Sous-le-Bois, vigne, cheintre, bois et buissons de 2029 m².

Pour renseignements, s'adresser aux syndics, MM. Louis Stauffer, horloger, à Saint-Aubin, et Montandon, notaire, à Boudry, ou en l'Étude de Ch.-E. Guinchard, notaire à Saint-Aubin.

Le 8 mars 1892, à 10 heures du matin, à la Salle de la Justice de Paix de Neuchâtel, des offres définitives seront reçues sur la mise à prix de 30,000 Fr. pour un immeuble situé à Neuchâtel, contenant 1175 mètres carrés, avec maison d'habitation en très bon état, assurée 42,600 Fr. — Revenu: 8 0/0.

Conditions très avantageuses. S'adresser au soussigné.

Neuchâtel, le 20 février 1892.

BEAUJON, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra par voie d'enchères publiques, samedi 5 mars 1892, rue St-Honoré N° 18, les meubles et objets

suivants: 1 lit complet, 1 table pliante, 2 chaises, 1 table de nuit, 1 cartel, 1 glace, 7 tableaux, 2 pistolets, 1 longuevue, 18 volumes et autres objets.

Neuchâtel, le 29 février 1892.

Greffe de paix.

VENTE DE MEUBLES

On vendra, par voie d'enchères publiques, vendredi 4 mars prochain, dès 2 1/2 heures après midi, à Port-Roulant n° 6, les effets mobiliers suivants:

Un bureau à trois corps, noyer poli, uné table à rallonges et une dite pliante, sept chaises placet noyer, un fauteuil, un canapé, de la literie, un potager et autres ustensiles de ménage; outils divers, tonneaux, gerles, etc.

VENTE DE BOIS

Le samedi 5 mars prochain, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt du Chanet:

- 9400 fagots de foyard,
- 102 stères »
- 53 tas de perches,
- 250 verges pour haricots,
- 8 lots de dépuilles.

Rendez-vous à Treygnolan, à 8 heures du matin.

Bevaix, le 27 février 1892.

Conseil communal.

GRANDES ENCHÈRES

DE
BÉTAIL, de MATÉRIEL RURAL et de MOBILIER à COFFRANE

Pour cause de départ, le citoyen François BOURQUIN, agriculteur, à Coffrane, exposera en vente, par enchères publiques, devant son domicile, chaque jour dès 9 heures du matin, les biens suivants:

Mardi 8 mars 1892: Cinq vaches laitières, deux bœufs de deux ans, une génisse d'un an, un cheval de trait, de six ans, un porc gras, un fort char à ressorts, dit de famille, une calèche, quatre chars à échelles, une charrue, des hersees, un buttoir, un rouleau, des brouettes, un gros van, une caisse à purin, deux harnais dont un à l'anglaise, deux colliers pour vaches, des jougs et coussins, des fonds, épondes, mécaniques, des faulx, fourches, rateaux, crocs, pioches, chaînes, sabots, haches, scies, un banc de menuisier, une meule, des outils de charpentier, un alambic, un cuveau, un pressoir en fer, des gerles, une brande, des brochets, des brancards à vendange, un entonnoir, des sacs, 300 litres de vin en fût, 300 bouteilles vin rouge et blanc, 150 doubles décalitres de pommes de terre, six stères de bois, 100 quintaux métriques de foin, 75 quintaux métriques de paille, 30 doubles décalitres graine d'esparcette et un tas de fumier de 2000 pieds cubes.

Mercredi 9 mars 1892: Trois lits complets, dont un en bois et deux en fer, des canapés, un secrétaire, un bureau de dame, deux garde robes en sapin, trois tables rondes en noyer dont une avec rallonges, cinq tables carrées en sapin, deux tables de nuit, un lavabo, six chaises en noyer, rembourrées, six dites en bois dur, des bancs, deux glaces, des miroirs, tableaux, une pendule, un régulateur, des horloges, des étagères, une bibliothèque, une machine à coudre, deux

berces, une chaudière en cuivre, une couleuse, des seilles, une poussette, des lampes, du linge, des rideaux, un potager, de la batterie de cuisine, de la porcelaine, vaisselle, verrerie et une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Trois mois de terme pour le paiement.

COMMUNE D'AUVERNIER

Vente de Bois

La Commune d'Auvernier vendra, dans ses forêts de Cottendart et de Chassagne, le lundi 7 mars prochain, les bois suivants:

- 450 stères sapin,
- 95 plantes de merrain,
- 27 billes de 6 mètres de longueur,
- 41 tas de perches,
- 5 demi-toises de mosets ronds,
- 58 tas de branches.

Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt de Cottendart, à 8 1/2 heures du matin.

Auvernier, le 29 février 1892.

Au nom du Conseil communal:

Le Secrétaire,
Fritz SYDLER.

ANNONCES DE VENTE

Tous les mardis, jeudis et samedis
dès 11 1/2 heures

Petits Pâtés chauds

à fr. 1 — la douzaine
chez

Jules Glukher - Gaberel
PATISSIER

9, Faubourg de l'Hôpital, 9

Demandez VACHERINS ex-

les
marque Le Chevreuil, déposée. — Seul fournisseur: ALBIN ROCHAT, aux Charbonnières (Vallée de Joux). (H. 1423 Y.)

LE SAVON A L'ICHTHYOL

de BERGMANN & C^e

est le remède le plus efficace contre le rhumatisme et la goutte, ainsi que darts, taches de rousseurs, piqûres d'insectes, rougeurs des mains, etc., etc.
En vente, à 1 fr. 20 le morceau, dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

LA
MARBRERIE DU BAS DU MAIL
offre à vendre des
LAVOIRS EN MARBRE POLI
mesurant: 85 x 55
90 x 55
100 x 55
à des conditions très avantageuses.
Toujours
une cinquantaine en dépôt.

FUMIER à VENDRE

Une courtine de 1000 à 1200 pieds fumier de vache, bien conditionné, est à vendre, chez Aug. Berruex, Trembley sur Peseux.

Bon fumier de vaches, 1700 pieds, à vendre. S'adresser à E^{te} Bonjour, à Dombresson.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
JANJAQUET & Cie.
Ancienne Maison
Fondée en 1833

A. JOBIN

Successor
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

A vendre à un prix raisonnable, quelques wagons de fumier de bêtes à cornes, première qualité, rendu en gare des Verrières. S'adresser à Fritz Schlup, à Saint Sulpice.

Un petit potager est à vendre de suite. — S'adresser à Edouard Guyaz, vigneron, à la Favarge, Monruz.

Constant BUGNET sera à la gare le 5 mars courant, avec un beau choix de

PORCS MAIGRES.

DEMANDEZ LES

POTAGES MAGGI

à 10 cent. la tablette pour deux bons potages, chez Henri GACOND, rue du Seyon.

MORUE DESSALÉE

Au Magasin de Comestibles

P.-L. SOTTAZ

5, RUE DE L'HOPITAL, 5

SOCIÉTÉ

d'Agriculture et de Viticulture
du District de Neuchâtel

Les POMMES de TERRE

provenant
du champ d'essai de Marin

sont à vendre chez M. Charles-Gustave DARDEL, à St-Blaise, aux prix suivants:

- Impérator. 8 Fr. les 100 kilog.
- Magnum Bonum 8 » » »
- Simson 10 » » »

Le Comité

Ancienne Bible Osterwald

grand format, illustrée par Abram Girardet, 1779, à vendre, ainsi qu'une petite montre or, soignée, avec magnifique clef, et des monnaies et médailles or, argent et cuivre, écus et jetons de tir. S'adresser à J.-P. Delachaux, rue du Premier Mars 13, Chaux-de-Fonds.

AVIS

Par erreur, quelques journaux ont indiqué, dans l'annonce — Vente de Cigares — du 20 février, pour les façons françaises, les 200 à 10 cent pièce au lieu de paquets de 10 pièces, ce qui doit être rectifié comme suit:

- 100 pièces Columbus de 10 cts. fr. 3.50
- 100 » Amarillo assorti de 7c. » 2.90
- 100 » Tip-Top fins de 5 cts. » 2.30
- 200 » Flor-Bahia, paq. de 10 p. » 3.—
- 200 » Rio-Grande, extra fins paquets de 10 pièces, » 2.70
- 200 » Rio-Brésiliens, paquets de 10 pièces, » 2.90
- 200 » Vevey Rio fins, doux, paquets de 10 pièces, » 2.30

La vente ne durera que jusqu'au 15 mars.

(H. 669 Q)

END-HUBER, MURI (Argovie).

10,000 MÈT. (ROBES et NOUVEAUTÉS pure laine, 100 à 120 cm., comme affaire d'occasion à 1.²⁵ et 1.⁵⁰
BROCHÉ et ÉCOSSAIS n.i-laine, double largeur, comme affaire d'occasion à 75 centims.

LA LIQUIDATION du solde des ARTICLES DE FIL continuera encore au prix de revient.

AU MAGASIN

A LA VILLE DE NEUCHÂTEL

24, Rue du Temple-Neuf, 24

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DU BASSIN



Reçu un beau choix de
CHARS D'ENFANTS

à des prix très avantageux.

Pour cause de changement de magasins, rabais sur toutes les marchandises de la dernière saison.

Établissement Horticole de G. ANTOINE

AU PLAN, sur NEUCHÂTEL

A 5 minutes du Funiculaire.

Entreprise générale de jardins à forfait et à la journée.

PLANS, DEVIS ET TRACÉS

Plantation et décoration de propriétés; taille et entretien de vergers. Plantes pour appartements, telles que: Palmiers, Dracaénas, Bégonias, Ficus, Fougères, Aralias, Oignons à fleurs, etc.

Garniture de jardinières au mois et à la semaine. Plantes nouvelles ou rares pour amateurs. Pour décoration printanière et estivale, grand choix de Pensées, Silènes, Myosotis, Paquerettes, Œillets, Glaïeuls, Plantes vivaces; le tout disponible par centaines.

Géraniums, Fuchsias, Anthémis, Lantana Bégonias bulbeux et autres. Rosiers tiges, mi tiges et nains. Plantes de collection, spécialités de l'Établissement, telles que: Rosiers, Chrysanthèmes, Géraniums, Fuchsias, Bannas, Dahlias, etc., le tout en magnifiques espèces, avec ou sans noms, disponibles en quantité. Je prends dès maintenant les commandes pour les Chrysanthèmes si demandés en automne.

Plantons de fleurs annuelles et légumes disponibles depuis fin avril. Bouqueterie en tous genres, Couronnes mortuaires, fleurs coupées. Location et décoration pour bals et soirées.

Sur commande: Arbres fruitiers et d'ornements, en magnifiques sujets. Prix très avantageux; étiquetage soigné; reprise garantie.

Etant en relations directes avec les principaux producteurs étrangers, je puis livrer ma marchandise en tout premier choix et à des prix défiant toute concurrence.

Je me charge également de procurer aux meilleures conditions de prix et de beauté, n'importe quels genres de plantes ou arbres, ainsi que tous articles concernant l'Horticulture.

Je me tiens à l'Établissement les mardis, jeudis et samedis.

Conseils sur place, livraison à domicile. Dépôt chez M. Gluckher-Gabriel, confiseur, Faubourg de l'Hôpital, où les commandes peuvent être adressées dès maintenant.

Importation. — Commission. — Exportation.

— TÉLÉPHONE — — TÉLÉPHONE —

Avis aux Dames économes

L'offre, à des prix de fabrique véritables, un riche assortiment en toiles de coton, entr'autres:

Guinée écorue, bonne qualité propre, largeur 75 cm., n° A A, à 35 centimes.
> > extra, larg. 80 cm., n° A A A, à 40 c., n° A B., à 45 cent.
> > > largeur 180 cm., n° A A A, à 90 c.; n° A B, à 1 fr. 10;
n° C D, double chaîne, à 1 fr. 20.

Cretonne blanche forte, sans apprêt, larg. 82 cm., n° 299, à 47 c.; n° 321, à 50 c.; n° 330, renforcé, extra, à 60 c. le mètre, par demi-pièces de 35 m. environ.

Un écoulement étendu dans toute la Suisse et la vente exclusive au comptant me permettent de fournir des qualités très bonnes à des prix extrêmement réduits. — Prière de confronter. Echange de tout envoi non convenant. Echantillons franco.

Jacques BECKER, dépôt de fabrique, Ennenda (Glaris).

Boucherie-Charcuterie BERGER-HACHEN

32, rue des Moulins, 32

Prix de la viande de veau, 1re qualité, 75 et 80 centimes.

Porc frais, 85 cent. le demi-kilog.

POTAGERS de différentes grandeurs, à vendre, rue de l'Industrie 15, rez-de-chaussée.

VIN DE KOLA de la pharmacie St. MARTIN, à Vevey, spécialement préparé, particulièrement concentré, fortifiant et reconstituant par excellence.

Supérieur aux préparations de fer pour combattre: Anémie (sous toutes ses formes), migraines, faiblesses en général, troubles nerveux des voies digestives, phthisie pulmonaire. — Prix: 4 fr. et 2 fr. 50.

CHOCOLAT KOLA

Aliment anti-dépéritif, indispensable aux vélocipédistes, alpinistes, sportsmen, etc., desquels il quintuple les forces musculaires. — Prix: 1 fr. (H. 385 V.)

Dépôt à la pharmacie JORDAN.

PIANOS

Un beau choix de pianos des maisons Blüthner, Feurich, Franke, de Leipzig; Neumayer, Nieber, Otto, de Berlin; Nagel, de Heilbron, etc., etc., à vendre et à louer.

GARANTIE — ÉCHANGES
Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Se recommande,

G. LUTZ fils,
facteur de pianos à Neuchâtel.

A remettre dans une des grandes localités du canton, un grand commerce de Modes, Chapellerie, Lingerie, Lainages, etc. Le tout de suite ou à volonté. Bonne clientèle assurée. S'adr. sous chiffre X. Z. 16 au bureau du journal.

A vendre d'occasion une

armoie à glace

en bois d'acajou foncé, très bien conservée, chez A. Roesli, ameublements, Place du Gymnase, Neuchâtel.

MANUFACTURE ET COMMERCE

DE

PIANOS

HARMONIUMS et autres instruments de musique

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO.-E. JACOBI

facteur de pianos

4, Rue de la Gare, 4, NEUCHÂTEL

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS:

11, Rue du Parc, 11

VENTE - ÉCHANGE - LOCATION

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux

Seul dépositaire des fabriques J. Blüthner, Kaps, Görs et Kallmann etc.

POUSSETTE à quatre roues, presque neuve, lit en fer avec ressorts, à vendre d'occasion. Rue des Epancheurs 11, au 3me étage, à gauche.

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

CHEMISES

sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de

CRAVATES

en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE

POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, Bas et Chaussettes en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

VENTE DE MOBILIER

A vendre de gré à gré, à partir du mardi 8 mars et jours suivants, dès les 9 heures du matin à 5 heures du soir, rue de la Place d'Armes n° 5, les objets mobiliers suivants:

Lits, literie, chaises, tables, fauteuils, secrétaire, bahut, buffet de service, suspension terre de Sèvres, suspension en bronze, pendules, garniture de cheminée, régulateurs, piano, canapé, rideaux, descentes de lit, presse à copier, pupitre, vaisselle, potager, batterie de cuisine, bouteilles vides et d'autres objets trop long à détailler.

La vente aura lieu au comptant.

FABRIQUE DE FLEURS

30, rue du Seyon, 30
NEUCHÂTEL

J'ai l'honneur d'informer le public que j'ai repris la suite du magasin de fleurs de M^{me} veuve Grau. Ayant travaillé pendant dix ans dans les meilleures maisons de Paris, et étant arrivée ici avec un beau choix de nouveautés, je crois être en mesure de satisfaire chacun. Exécution prompte et soignée de toutes les commandes que l'on voudra bien me donner.

Marie OBERLI-KNEUBUHLER.

ÉCHALAS MÉLÈZE

chez Ed. Rouiller, Martigny, à 72 Fr. le mille, franco Neuchâtel. (H. 837 N.)

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances qu'il a repris pour son compte

l'Épicerie & Mercerie

située rue des Poteaux 3, tenue jusqu'à présent par M. CORDEY-PÉRIILLARD. Il espère, par la bonne qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix, satisfaire tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Se recommande,

LOUIS WULSCHLEGER.

Achat et Vente de meubles neufs et d'occasion

A vendre des lits en fer et autres, canapés, pianos, tables, chaises, dressoirs, commodes, lavabos, glaces, régulateurs, réveils, pendule neuchâteloise, secrétaires, une tricoteuse mécanique et des potagers.

Coq-d'Inde 24, 1^{er} étage

Chien mouton de 2 ans poil soyeux, très intelligent et bien dressé, à vendre. S'adresser à A. Ruf, Neuchâtel.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter, au Vignoble, un domaine ou propriété, d'environ vingt mille francs, bien situé et de rapport. Adresser les offres aux initiales A. B. N° 20, poste restante succursale, Chaux-de-Fonds.

COMMERCE DE CHIFFONS

Rue des Chavannes 10, NEUCHÂTEL

Achète aussi des vieux métaux et ferraille aux plus hauts prix.

On se rend à domicile.

On demande à acheter d'occasion un paravent à trois ou quatre pans. S'adr. au Café de Tempérance, rue du Trésor. — A la même adresse, on offre à vendre un potager à pétrole nouveau système.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer, pour la Saint-Jean 1892, un logement à un 1^{er} étage, bien exposé au soleil, de 5 pièces, chambre de domestique et toutes les dépendances, avec lessiverie. — S'adresser rue J. J. Lallemand, à la boulangerie.

A louer, pour Saint-Jean, rue Pourtales 6, un appartement de 3 chambres avec cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Junier, notaire.

A louer, pour Saint-Jean prochaine, un logement de deux chambres, cuisine, cave et galetas, au bout du patinage, Mail n° 13.

12 A louer, pour le 1^{er} mars, un logement composé de 3 pièces, jardin et dépendances, près de la gare de Saint-Blaise. S'adresser au bureau du journal.

A louer à Boudry, pour de suite, un logement composé de 4 chambres, cave et galetas; verger et jardin attachant à la maison. Pour renseignements, s'adresser à Marie Devaud, couturière, Boudry.

A louer de suite, Place Purry 3, un appartement très agréable, composé de quatre chambres une alcôve, grand balcon, chambre haute et dépendances. S'adresser chez J. Decker, propriétaire, même maison.

A remettre, au centre de la ville, pour la St-Jean, un logement de six chambres, cuisine, chambre de bonne et dépendances. S'adresser à l'Etude Wavre.

999 A remettre de suite un logement mansarde de deux chambres, cuisine et dépendances, remis à neuf, à des personnes tranquilles et petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

A louer, dès maintenant ou pour St-Georges, à Valangin, maison du Guillaume-Tell, un logement de deux pièces et dépendances. Conditions favorables. S'adr. à James L'Eplattenier, à Valangin.

A louer, dès maintenant ou pour St-Georges, à Valangin, logements de une et deux pièces avec dépendances. Conditions favorables. S'adresser à James L'Eplattenier, à Valangin.

A louer, à Hauterive, un logement ainsi qu'une grange et une écurie assez grande pour loger 7 ou 8 pièces de bétail avec la place nécessaire pour remiser 20 à 40 chars de fourrage. S'adresser à M. Jenny, Port d'Hauterive.

A louer quatre appartements de deux, trois et quatre chambres, avec dépendances et jardin. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer au n° 11, Avenue de la Gare, un joli logement au 1^{er} étage, de six pièces, cuisine et dépendances. S'adresser pour le voir et les conditions à veuve L. Tripet, Avenue de la Gare 15, tous les jours de 1 à 2 heures, sauf le jeudi. En cas d'absence, à M. Monsieur Renaud, notaire, au n° 11, second étage.

A louer, pour le 24 juin: Faubourg du Crêt, un logement de 4 chambres et dépendances. Eau; gaz; balcon. Rue du Môle, un rez-de-chaussée de 3 chambres, pour bureau ou entrepôt. S'adresser à l'Etude Wavre.

A louer pour la St-Jean, rue du Bassin 6, un beau logement de cinq pièces, chambre de domestique et dépendances. S'adresser même maison, 2me étage.

Dès Saint-Jean, logement de 3 ou 4 pièces et dépendances, maison de l'épicerie Gacond. S'adresser rue Lallemand n° 11, rez-de-chaussée.

A louer, à Vieux-Châtel, un appartement avec cinq pièces, cuisine, jardin et dépendances. S'adresser Vieux-Châtel n° 17, au rez-de-chaussée.

975 Pour St Jean, à louer, au centre de la ville, à des personnes soigneuses et tranquilles, un petit appartement de trois chambres et dépendances. Eau et gaz dans la maison. S'adresser au bureau d'avis.

CHAMBRES A LOUER

On offre à remettre une belle chambre, au soleil, meublée ou non meublée, selon le désir. — S'adresser Industrie n° 22, 2^{me} étage.

A louer une belle chambre meublée, ensoleillée, avec pension. On prendrait quelques pensionnaires, Faubourg de l'Hôpital 42, au 1^{er}.

Jolie chambre meublée ou non, à louer de suite, rue de l'Industrie 11, 1^{er} étage.

Belle petite chambre meublée, au soleil. Café du Jura.

A louer une chambre pour un cocher. — Rue du Bassin n° 3, 2^{me} étage.

Chambre à deux lits à partager pour coucheur soigneux. Berceles 3, 1^{er} étage.

A louer, à un monsieur de bureau, une belle chambre meublée. S'adr. Terreaux n° 7, 2^{me} étage, à droite.

Une jolie chambre meublée, prix modéré. S'adr. rue Pourtales 6, 3^{me} étage.

959 Bonne pension, bonnes chambres. S'adr. au bureau d'avis.

A louer, belle chambre meublée, se chauffant. Avenue du Crêt 12, 3^{me} étage.

Chambre meublée pour un monsieur, et deux contiguës pour bureaux, Seyon n° 5, au 2^{me}.

A louer de suite, au premier étage, une chambre bien meublée, à un monsieur rangé. S'adresser à la confiserie Rief, rue Saint-Maurice 1.

Belle chambre meublée, avec deux lits, rue des Poteaux 7, 2^{me} étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer en ville, ensemble ou séparément, quatre grands locaux pouvant servir de remises, entrepôts, ou à l'exploitation d'une industrie. Concession d'eau pour force motrice. Jardin et place. Entrée à volonté. S'adr. au notaire Brauen, Trésor 5.

Grands locaux disponibles

A louer, pour le 24 septembre prochain, en ville et dans une situation agréable, de beaux et vastes locaux qui conviendraient tout particulièrement à un magasin de nouveautés ou d'ameublements, ou encore pour y installer une confiserie.

S'adr. en l'Etude de MM. F. A. Monnier, avocat, et Fernand Cartier, notaire, rue du Môle 6. (O. 11 N.)

ON DEMANDE A LOUER

Une dame demande, dans une bonne famille, pension et chambre indépendante pour le 15 mars. Adresser les offres avec prix à M. Brauen, notaire, Trésor 5.

OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme de 19 ans, muni de bons certificats, cherche pour le 15 avril une place de cocher. S'adresser Ecluse 26, 3^{me} étage.

ON CHERCHE

une place de cuisinière ou pour tout faire dans un ménage soigné. S'adr. Evole 1.

Famille cherche place de concierge d'une propriété particulière, d'un établissement, ou direction d'un petit domaine. S'adr. à M. le pasteur Quartier-la-Teate, St-Blaise.

Une jeune fille de la Suisse romande désire se placer de suite pour soigner des enfants ou pour aider dans le ménage. S'adr. Chavannes 7, 3^{me} étage.

On désire placer vers la mi-avril, chez des agriculteurs, deux garçons solides et laborieux, âgés de 16 ans, et qui désirent apprendre le français. Connaissant tous les travaux de la campagne, ils donneraient leur travail comme prix de leur pension. — S'adresser à M. le pasteur Quartier-la-Tente, à Saint-Blaise.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

42 On demande, pour l'Alsace, une femme de chambre sachant bien coudre et repasser et bien au courant du service de maison. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

43 On demande, pour Noiraigue, une fille propre et active, sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser au bureau d'avis.

On demande de suite une jeune fille robuste et fidèle, pour s'aider au ménage. S'adresser rue des Chaudronniers n° 2.

On demande, pour de suite, un bon domestique sachant travailler à la vigne. — S'adresser rue des Moulins 33, au second.

On demande un bon domestique-vigneron. S'adresser à Jules Wenker, à Auvignier, qui renseignera.

On demande, pour entrer immédiatement, une bonne servante, sachant faire un ménage de campagne. S'adres. à Jacob Weber, à Cormondèche.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune Thurgovien, âgé de 19 ans, actif et intelligent, ayant travaillé une année dans le canton de Vaud, cherche place dans un magasin ou hôtel pour se perfectionner dans la langue française. Entrée au 1^{er} avril. Adresser les offres avec prix à C. Gsell, à Sullens, près Lausanne.

Un compositeur habile connaissant à fond les travaux de ville, trouverait, dès le 14 mars ou plus tôt, place stable et bien rémunérée, à l'Imprimerie de Montreux. Envoyer de suite certificats, prétentions et échantillons. Inutile de s'offrir sans preuves de capacité. (H. 606 M.)

Une jeune institutrice allemande, munie des meilleures recommandations, désire se placer dans une famille ou un pensionnat, où elle donnerait des leçons de musique (piano et chant), de langue allemande, d'histoire et de géographie, mais où elle pourrait aussi s'exercer dans la conversation française. Elle se contenterait d'un modique salaire. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Scheibe, rue du Coq d'Inde 5, Neuchâtel. Références à disposition.

Une jeune fille

de 17 ans, sachant faire le ménage et ayant fait un apprentissage dans un magasin, cherche à se placer dans la Suisse française pour apprendre la langue.

Adresser les offres sous E. Z. à Rodolphe Mosse à St-Gall. (Ma 2227 Z)

Un jeune homme pourrait entrer dans l'Etude du notaire Brauen, Trésor 5.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

44 Vendredi soir, 26 février, il a disparu au foyer du théâtre :

Un panier, une paire de bas, un éventail, une paire de longs gants de peau, un tablier de bonne, une broche mosaïque.

On est prié de rapporter ces objets, contre récompense, au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Mlle Louise SCHLUP

BRODEUSE

14, Avenue du Crêt, 14

Broderies riches et simples pour trousseaux. Broderies de soie. Spécialité de broderies or.

Par de nouveaux procédés, les dessins sont faits sur tout genre d'étoffe et aux prix les plus modérés.

Quelques inscriptions seront encore reçues pour le cours d'ouvrages, qui commencera mercredi 2 mars.

Le cours dure un mois; le prix est de 10 francs et les leçons ont lieu tous les jours de 2 à 4 h. du soir.

Enseignement complet de tous les points de broderie.

Le pasteur d'un grand village à un lieu de la ville de Zurich, désire placer sa fille dans une honorable famille d'une des villes de la Suisse française, en échange d'une fille ou d'un fils, qui aurait le choix des écoles publiques de la localité et de l'instruction privée du pasteur. S'adresser sous chiffre H. 709 Z., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Salle circulaire du Gymnase à NEUCHÂTEL

La condition légale des femmes dans la famille.

DIX LEÇONS

PAR

M. Louis BRIDEL, prof. de droit à l'Université de Genève.

Quatrième leçon : jeudi 3 mars à 5 1/2 heures

Régime des biens et conventions matrimoniales

Prix de la carte pour le

reste du cours : fr. 8

Pour les étudiants, ainsi que pour les membres du corps enseignant : fr. 4. Entrée pour une leçon : 1 Fr 50.

On peut se procurer des cartes à la librairie Delachaux & Niestlé et chez le concierge du Gymnase.

Théâtre de Neuchâtel

Bureau 7 heures. — Rideau 7 1/2 heures.

Mercredi 2 mars 1892

DERNIÈRE REPRÉSENTATION

donnée par

LA TROUPE DU THÉÂTRE DE CH.-DE-FONDS sous la direction de M. LACLAINDIÈRE

POUR LES ADIEUX DE LA TROUPE

Immense succès du Théâtre des Menus-Plaisirs

L'Oncle Célestin

Opérette nouvelle en 3 actes,

de Maurice ORDONNEAU et KEROUX

Musique d'Ed. AUDRAN

LES BOUSSIGNEUL

Grand vaudeville mêlé de chant en trois actes, de MM.

G. MAROT, A. POUILLON et Ed. PHILIPPE

PRIX DES PLACES HABITUELS

Location : Magasin de musique et instruments, SANDOZ-LEHMANN, Terreaux 3. Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG Frères, à Bâle.

AVIS

Vu son importance, le spectacle commencera à 7 1/2 heures par L'Oncle Célestin.



Pendant les jours de fêtes, mon

HIPPODROME

avec course libre (vin et champagne) est ouvert.

C. BACHMANN.

RACCOMMODAGE et dégraisage de vêtements d'hommes. — Grand rue n° 13, au second.

Avis au Public

M. HURNI-PHILIPPIN, ancien chef-jardinier de la ville de Neuchâtel, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de s'établir pour son compte et se recommande à sa bienveillance pour tout ce qui concerne son état : taille, plantations, entretien de jardins, de vergers, ainsi que tous les travaux concernant l'horticulture.

— PLANS et DEVIS —

Domicile actuel : Rue St-Honoré n° 18.

A partir de Saint Jean :

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE

AUX POUDRIÈRES

QUARTIER DE SAINT-NICOLAS

ÉCHANGE

On désire placer à Neuchâtel un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 16 ans, désireux d'apprendre le français et de suivre les écoles de la ville. S'adr. à Mme Ernest Morel, rue du Môle 3.

Une bonne famille de Bâle-Ville désire placer son fils dans une bonne famille du canton de Neuchâtel, en échange d'une jeune fille ou d'un garçon. S'adr. à M. G. Wintsch-Meyer, à Bâle.

EMIGRANTS

trouveront expédition consciencieuse et à prix modérés pour tous les pays d'outre-mer par l'Agence générale autorisée

J. LEUENBERGER & Co, à Bienne Succursales à Berne et à Neuchâtel. — Agence à New-York.

S'adr. pour renseignements et contrats de voyage, aux agents autorisés :

MM. Ch. Jeanneret, à Neuchâtel, et J. Stucky, à la Chaux-de-Fonds.

BUREAU INTERNATIONAL DE PLACEMENT FRANÇAIS

pour instituteurs, gouvernantes, etc., de M^{me} S. SCHEITHAUER (Suisse), institutrice, à Dresde. (H. 3984 a.)

Leçons d'Italien

par M. J. Baliviera, de Rome. S'adresser rue de l'Industrie 15, 2^{me} étage, chez M^{me} Koëry.

Pour Parents !

Une famille de fonctionnaire allemand, demeurant à Lucerne, dans laquelle on parle exclusivement le bon allemand, désire prendre en pension une jeune fille qui voudrait apprendre la langue allemande; elle y aurait un entretien des plus soignés, comme les propres enfants de la famille. Renseignements plus détaillés seront donnés complaisamment par M. Ineichen, chef de gare, à Berne.

POUR PARENTS

Dans une famille de Berne on recevrait un garçon ou une fille en échange d'un jeune homme de 15 ans qui voudrait apprendre le français. Bonnes écoles et vie de famille. S'adresser à M. Berger-Schurch, au Tivoli, Berne. (B 2558)

ATTENTION !

Dans une honorable famille, habitant à un kilomètre de la ville de Soleure, on prendrait, à partir du 1^{er} mai prochain, un garçon ou une fille de 14 à 15 ans, pour apprendre la langue allemande, en échange d'un garçon du même âge qui désire apprendre la langue française. Adres. les offres sous chiffre H 852 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On désire placer

UN JEUNE GARÇON

âgé de 13 ans, dans une pension ou famille honorable.

Adresser les offres, prix et conditions, à M^{me} Zaugg, Belpstrasse 57, Mattenhof, Berne. (Hc 1592 Y)

Société neuchâteloise d'utilité publique

Vendredi 4 mars 1892

à 8 heures du soir

Conférence publique et gratuite

L'Abeille, son histoire et ses merveilles

Par M. Louis Langel, pasteur, à Bôle

CRÉDIT FONCIER

NEUCHÂTELOIS

Conditions d'intérêts des dépôts.

A 5 ans (coupures de fr. 500 et de [fr. 1000], 3 3/4 %.

A 1 an (coupures de fr. 500 et de [fr. 1000], 3 1/2 %.

A 6 et 9 mois (minimum, fr. 500), 2 [2 1/2 %.

(H. 849 N.)

BOUCHERIE

La boucherie KESER est transférée dans l'ancien local, rue du Bassin.

Se recommande à sa bonne clientèle,

Jean KESER.

AVIS

Les magasins de fournitures d'horlogerie de Neuchâtel seront fermés, à partir du 1^{er} mars, dès 8 heures du soir, sauf le samedi.

Une honorable famille de l'Allemagne du Nord, habitant Zurich, désire prendre en pension un ou deux garçons de 10 à 14 ans. Soins attentifs et surveillance consciencieuse assurés. Prix de pension modéré selon entente. Offres sous H. 754 Z., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Zurich.

Terre végétale

à prendre gratuitement à la Route de la Côte. S'adr. à Fritz Hammer, entrepreneur.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Georges-Auguste Egli, receveur au J.-S., Bernois, domicilié à Neuchâtel, et Marianne-Adèle Berthoud, tailleur, de Couvet, y domiciliée.

André Kohler, professeur, Vaudois, domicilié à Lausanne, et Mathilde-Sophie Wittnauer, de Neuchâtel, y domiciliée.

Paul-Constant Ducommun, employé au funiculaire, du Locle, domicilié à Neuchâtel, et Louise-Anna Calame-Rosset, du Locle, domiciliée à Montezillon.

Jean-Elie Favre, agriculteur, Valaisan, domicilié à Chippis (Valais), et Elise-Emma Winkelmann, cuisinière, Bernoise, domiciliée à Serrières.

Naissances.

25. Alice-Emma, à Abraham Adam, mécanicien, et à Anna née Borel.

26. Paul-Adolphe, à Léon-Léopold von Känel, conducteur postal, et à Marguerite-Rosina née Feissli.

26. Paul-Théodore, à Christian Oberli, bûcheron, et à Maria née Zimmermann.

26. Paul-William, à Emile-William Lutz, ouvrier chocolatier, et à Adèle née Zbinden.

29. Jean-Alexis, à Johann-Gottfried Zwahlen, cocher, et à Maria née Engel.

Décès.

23. Charles-François Meylan, apprenti jardinier, Vaudois, né le 3 décembre 1874.

26. James-Jonas Hochstrasser, ouvrier papetier, époux de Marie-Anne-Louise Girard née Wäber, Argovien, né le 6 décembre 1825.

26. Jean-Baptiste Gallo, mineur, Italien, né le 1^{er} août 1840.

28. Paul-Emile Nicole, boucher, de Neuchâtel, né le 5 décembre 1863.

29. Marie-Marguerite, fille de Louis Kramer et de Françoise née Fromaget, née le 7 septembre 1891.

Cachemires, Merinos et Stoffes — fantaisie noir — double largeur, pure laine de Fr. 4.15 à Fr. 5.80 par mètre — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique Jelmoll et Co, à Zurich. Echantillons par retour.



L'ÉVIDENCE. — Lorsqu'on a vu une seule fois l'action merveilleuse de la Crème Simon sur les gerçures, crevasses, rougeurs, engelures, on comprend qu'il n'y a pas de Cold-Cream plus efficace pour l'entretien de la peau. La Poudre de riz et le Savon Simon complètent ces heureux effets. Eviter les contrefaçons étrangères en exigeant la signature de Simon, rue de Provence 36, Paris. — Chez tous les principaux coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens, etc.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le ministère nouvellement constitué n'est du goût de personne, disent la plupart des journaux qui lui font assez mauvais accueil. Il y a plus : on représente la situation de M. Carnot comme ébranlée; certains organes opportunistes la battent même en brèche, le *Siècle* est du nombre. Le *Matin* prête au président l'intention d'adresser un message aux Chambres.

Allemagne

Au Reichstag, dans la discussion du budget de la marine, M. Metzger, socialiste, parle de mauvais traitements infligés à des soldats de marine à Wilhelmshafen. M. le secrétaire d'Etat Hollmann constate qu'il n'a été appliqué que des peines prévues par la loi. Plusieurs hommes avaient, en dépit des punitions, déclaré qu'ils persisteraient à enfreindre les permissions. Leurs camarades, craignant une restriction générale des permissions, s'étaient vengés en maltraitant lesdits hommes avec des bouts de câble; ces mauvais traitements n'avaient rien eu d'excessif, mais malgré cela les coupables avaient été punis.

— A Berlin, la situation est meilleure. Les troubles ne se sont pas reproduits dimanche toute la journée. Bien que les rues fussent animées, aucune espèce de désordre n'est venue troubler les nombreux promeneurs. Le chiffre des arrestations opérées samedi a été exagéré; il n'est que de vingt-trois.

Autriche-Hongrie

Le correspondant du *Times* à Vienne dit que le discours de l'empereur Guillaume II sur les mécontents, a causé dans les cercles politiques et l'opinion

publique de la capitale un grand étonnement et une certaine consternation. On ne comprend pas le but utile auquel l'empereur espère arriver en prononçant ces discours irrités. La presse indépendante déplore le manque de discrétion qui caractérise le discours de l'empereur Guillaume II.

Italie

Samedi matin à eu lieu, à la Consulta, une réunion des ministres avec les délégués italiens à Zurich. On a examiné en commun les propositions du Conseil fédéral présentées par l'entremise de M. Bavio. Les difficultés subsistent sur les cotons, les vins et les bestiaux, mais un accord semble probable.

Bulgarie

M. Voulkovitch, l'agent diplomatique de la Bulgarie près la Porte ottomane, a succombé vendredi soir aux suites de l'attentat dirigé contre lui mercredi.

Le conseil des ministres de Bulgarie a décidé que les obsèques de M. Voulkovitch auront lieu aux frais de l'Etat. Le corps sera inhumé dans un caveau de famille à Philippopoli, selon le désir exprimé par M. Voulkovitch. Une députation composée de douze fonctionnaires de chaque ministère se rendra à Constantinople pour chercher le corps du défunt.

Un individu, soupçonné d'être l'assassin, a été arrêté à Constantinople.

Chili

Une dépêche de Valparaiso, reçue de New York, annonce que le Chili a refusé officiellement de participer à l'Exposition universelle de Chicago.

Cette réponse a été faite au commissaire spécial envoyé dans les pays de l'Amérique du Sud pour obtenir leur coopération. Il faut sans doute l'envisager comme le résultat du mécontentement provoqué au Chili par l'attitude des Etats-Unis, lors de la guerre civile.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Les mineurs de toutes les houillères de la Grande-Bretagne ont prévenu les propriétaires qu'ils cesseraient le travail pendant une semaine à partir du 12 mars, afin de laisser écouler le stock de houille existant et d'empêcher la réduction des salaires.

— D'après le correspondant du *London and China-Telegraph* à New-York, le gouvernement japonais a adressé aux membres du comité de l'Exposition universelle de Chicago l'offre de reproduire en pierre un ancien édifice historique du Japon pour le faire figurer à cette Exposition. A l'intérieur de cette construction, qui serait élevée dans un jardin de style japonais, une collection d'œuvres et d'objets d'art illustrant les trois grandes époques artistiques du Japon, serait installée magnifiquement.

Le gouvernement japonais aurait chargé son agent à New-York d'assurer le comité qu'à l'issue de l'Exposition la ville de Chicago garderait la propriété de cet édifice et pourrait compter, pour l'entretien de la maison et des jardins, sur une subvention annuelle du Japon.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le Conseil fédéral a procédé à plusieurs transferts de commandement.

Le colonel Guiguer de Prangins passe de la division n° 2 à la division de position n° 1. Le major Hartmann, de Neuchâtel, de la colonne de parc n° 2, est mis à disposition. Le major Cordey, à Lausanne, du bataillon de train n° 2, est mis à disposition. Le major Ruffieux, à Lausanne, passe au bataillon de train n° 2. Le capitaine Colomb, à St-Prex, passe de la colonne de parc n° 1 à la colonne de parc n° 2. Le capitaine Tudi-chum passe de la batterie de campagne n° 2 à la colonne de parc n° 1.

BERNE. — Le procès de Berthoud suit son cours; les dépositions de MM. Bauer, journaliste, Reali et Respini ont été entendues. Le président de la cour a retiré la parole au dernier qui, dit-il, n'a pas à présenter des appréciations, mais seulement des faits.

Le seul incident notable est dû à une partie de la déposition de M. Künzli où celui-ci a qualifié « d'odieuse mensonge » l'affirmation faite par le correspondant du *Journal de Genève* que l'ex-commissaire au Tessin avait donné la main aux accusés du procès de Zurich dans la salle

d'audience. Le correspondant, M. Seipel, qui dirige actuellement l'Agence télégraphique Dalziel suisse, a sur-le-champ adressé au président du tribunal une lettre pour maintenir son affirmation. M. Seipel a été dès lors appelé comme témoin; il a dû faire sa déposition hier.

ZURICH. — L'éditeur César Schmidt de cette ville annonce la publication d'une brochure à sensation qui contiendrait plus d'une centaine de quittances concernant le fonds guelfe, et allant de 1868 à 1890.

Ces reçus, qui n'ont pas été brûlés, présentent des signatures de généraux, de médecins, de juges, d'étudiants fréquentant les universités étrangères, et finalement d'agents provocateurs. Tout ce monde était payé par les fonds secrets et espionnait pour le compte de l'Allemagne.

— Le four crématoire de Zurich, a brûlé, mercredi, son centième corps.

LUCERNE. — Un accident est survenu à Kriens mercredi passé. Mme Steiner, femme du portier de la filature de soie, se disposait ce jour-là à donner un bain à son enfant âgé de quatre mois et elle avait déposé le nourrisson sur un coussin posé sur une table. Mme Steiner dut quitter un instant la chambre pour aller prendre quelque objet à la cuisine. Pendant ce temps, l'enfant était parvenu à se défaire de ses liens, puis il avait roulé du coussin sur la table et de la table il était tombé dans la baignoire placée tout à côté.

Quand Mme Steiner revint, elle ne trouva plus qu'un cadavre, et elle fut prise d'un effrayant désespoir.

FRIBOURG. — Il a été pesé ces jours derniers au poids public de Morat 1895 quintaux de tabac. Le prix moyen a été de 27 fr. le quintal, ce qui fait le joli chiffre de 51,000 fr.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Distinction. — Un graveur de la Chaux-de-Fonds, M. Paul-Arthur Robert, établi à Genève, vient d'obtenir à l'Exposition internationale de Bruxelles, le diplôme de médaille d'or, 1^{er} prix pour décoration artistique de boîtes de montre.

LES PONTS. — Samedi matin, vers quatre heures, un incendie a consumé un hangar contenant une quinzaine de bauches de tourbe et situé sur les marais des Ponts. Ce hangar n'était pas assuré, aussi le propriétaire, M. F. G., subit une perte d'environ 900 fr.

L'auteur de cet incendie a été arrêté le matin même par la gendarmerie des Ponts; c'est un nommé Bähler, Jean, tourbier, né en 1847, d'origine bernoise. Pour accomplir son mauvais dessein, il avait versé du pétrole sur la tourbe.

SAINT-BLAISE. — Nous apprenons de source officielle que les animaux atteints de fièvre aphteuse à Voëns sont complètement guéris depuis plus de trois semaines, que l'étable a été désinfectée et le séquestre levé, de sorte que rien ne s'oppose à la libre circulation du bétail de cette localité.

COUVET, ce 28 février.

(De notre correspondant).

A peine imprimés, ils n'étaient déjà plus... les billets d'entrée à la « Soirée littéraire » que nous offraient les Helvétiens, samedi soir, à la grande salle du Stand. Bon nombre de personnes, en effet, ont dû renoncer tout à fait au plaisir de les entendre, les places ayant toutes été prises d'avance — fait qui constitue l'éloge le plus flatteur qu'on puisse leur attribuer.

Dès l'abord, par conséquent, nous souhaiterions que Belles-Lettres nous honorât à l'avenir — et nous y comptons bien — de deux représentations plutôt que d'une seule.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister à la charmante séance de cette aimable Société, en sont revenus enchantés. Le programme, aussi varié qu'attrayant, a été enlevé avec un entrain, une verve toute juvénile qui plaisait infiniment. L'auditoire, d'avance très sympathique, n'a certes pas marchandé ses applaudissements.

Le compte-rendu de cette belle soirée littéraire a paru samedi même dans la Feuille d'avis; inutile d'y revenir, vu qu'il correspond parfaitement à l'impression générale que laisse chez nous cette vaillante phalange d'étudiants.

Espérons que l'hospitalité généreuse, le franc accueil que Belles-Lettres a reçu de nouveau au Val-de-Travers, l'engagera à nous revenir fidèlement.

CHRONIQUE LOCALE

Léon Berthoud.

Au lendemain de la mort de cet artiste, nous avons donné l'appréciation portée sur son talent par un de ses confrères. Bien que renfermé en quelques lignes, ce jugement était assez complet pour que nous dispenser d'y revenir.

Il reste à parler rapidement de la vie du peintre, ce qui nous sera facile après l'article nécrologique paru lundi dans la Suisse libérale, sous la signature de M. Philippe Godet.

Léon Berthoud, plus jeune de neuf ans que son aîné, le littérateur et professeur Charles Berthoud, naquit à Provence, le 22 septembre 1822. Il fit ses classes à Neuchâtel. Encouragé par M. Édouard de Pourtalès, à qui il avait dit son goût pour la peinture, il devint à dix-sept ans élève de Maximilien de Meuron. C'est ce maître qui fut son père artistique et c'est de lui que Berthoud se réclama toujours. La première exposition des Amis des Arts, en 1842, vit ses premiers envois, de petits paysages alpestres.

Peu après, il alla à Paris, au moment de la lutte d'influence entre l'école d'Ingres, et Decamps et Marilhat, et s'y lia avec le portraitiste Ricard, grand enthousiaste des procédés techniques un peu compliqués de la nouvelle école. Dans ce milieu, Berthoud se laissa aller à ses goûts, à ses sympathies artistiques, plutôt que de s'astreindre à l'étude du nu; c'est plus tard seulement qu'il atteignit à la clarté d'expression propre aux bons peintres.

Après Paris, Rome. Là il trouva Corot, Français, Troyon, ces rénovateurs du paysage français. Avec le premier, Berthoud apprit à mettre son âme dans les motifs qu'il rendait sur la toile. Il ne croyait cependant pas que l'époque où il vivait fut seule intéressante, car son admiration pour Claude Lorrain était si vive, qu'il s'inspira plus d'une fois du vieux maître, sans perdre cependant sa personnalité, sans cesser de dépenser dans ses œuvres la poésie qui lui faisait transfigurer, animer et vibrer la nature.

De retour au pays, en 1848, pour y rétablir sa santé atteinte par le climat romain, il s'en fut ensuite à Paris, où il obtint une mention au Salon de 1855, mais Rome l'appelait toujours; il passa trois ans dans la vieille cité, de 1862 à 1865. Dès lors, il vécut jusqu'en 1873, à Vaumarcus, d'où, son installation étant insuffisante, il alla s'établir à St-Blaise. C'est là qu'il entra ses voisins, amis et collègues, Jacot-Guillarmod et Bachelin, et c'est là que ses amis lui ont rendu les derniers devoirs, dimanche passé.

Il était revenu, à l'automne de sa vie, à la nature suisse. Notre pays avait été ses premiers amours; puis l'Italie avec sa lumière rutilante, avait tenté la riche palette de Berthoud. Mais l'affection première avait reparu, vivace et profonde, lorsque le peintre neuchâtelois repassa les Alpes; et c'est au milieu d'une étude incessante des sites alpestres ou neuchâtelois, qu'une maladie de cœur se déclara et mit un terme à la carrière de cet artiste de race.

Théâtre. — Mercredi soir aura lieu la représentation d'adieu de la troupe Lacleinrière. Un vaudeville désopilant, Les Boussigneul, joué il n'y a pas longtemps à Paris, sera précédé d'une seconde représentation de l'Oncle Célestin, cette opérette, où les airs si amusants d'Audran sont un accompagnement naturel aux étonnantes situations des personnages.

Il y aura évidemment salle comble à ce spectacle, dont le commencement est fixé à sept heures trois quarts.

Concert d'abonnement. — Le dernier de ces concerts sera donné jeudi; nous y entendrons un maître violoniste, M. Halir, de Weimar, dans le Concerto N° 3, de Bruch, une Berceuse, de Cui, une Polonaise, de Sitt, etc. La part de l'Orchestre, dirigé par M. Zœrner, comporte, entre autres, l'Ouverture de Coriolan, de Beethoven, et celle du Vaisseau fantôme, de Wagner.

On voit que la Société de musique a voulu une fin de saison assez brillante pour augmenter la reconnaissance des amateurs de musique.

La journée d'hier. — Une pluie continue a empêché les manifestations extérieures d'être en tout semblables à celles des années passées. Mais la fête n'en a été que plus animée partout où on la célébrait à couvert, témoin la réussite complète des banquets organisés par le Cercle libéral, le Cercle national, celui des officiers, etc. Les rues, bien que pavées, avaient par moments peu de promeneurs.

Nous n'avons heureusement pas entendu parler d'accidents survenus hier ensuite des coups de fusils ou des explosions qu'on entendait de temps à autre.

Lundi, toutefois, il est arrivé un accident aux Fahys. Des jeunes gens ayant fait partir des amorces au moyen d'une baguette de métal, se servirent de ce dernier pour bourrer un petit canon. Un garçon de quatorze ans, nommé U., faisait cette opération, lorsqu'une amorce, laissée par mégarde au bout de la baguette éclata et mit le feu à la poudre. La baguette, lancée comme une balle, arracha en partie le pouce du jeune U. et lui endommagea le bras et l'épaule. Il reçut peu après les soins que réclamait son triste état.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La caractéristique de la semaine peut être résumée ainsi: non seulement la baisse n'a pas poursuivi son œuvre démolissante, mais encore faut-il noter, pour l'exactitude, un certain raffermissement des cours, très modéré, inégal et capricieux, mais assez général. Par antithèse, et à l'inverse de ce qui devrait se produire si cette amélioration offrait une base sérieuse et durable, les affaires — en raison même du raffermissement survenu — se sont encore plus amincies que d'habitude, l'indifférence ou le dégoût du public persistant résolument. Il convient aussi de faire ressortir qu'au milieu des difficultés présentes, de tous ordres — fort préoccupantes, on en conviendra — les bourses ont fait preuve de résistance et d'un certain sang-froid, à Berlin notamment, où le gouvernement subit de rudes assauts. La même physiologie rassurante a été observée à Paris, où toutes les compétitions, toutes les vanités, toutes les intrigues se sont donné carrière, pendant que nombre de journaux, avec un cynisme révoltant, contrecarraient les meilleures volontés, cherchant même à faire naître une crise présidentielle des accidents de reconstitution du ministère à former.

Au total, une accalmie relative a succédé au névrosisme accentué des dernières semaines. Que se cache-t-il derrière cette grève des affaires, cette suspension de la vie financière, cette situation léthargique? Nul ne l'indique, et nous avons trop conscience de notre insuffisance et de la fragilité de nos informations pour hasarder une orientation au milieu de ces incertitudes toujours croissantes. Mais il semblerait qu'on appréhende la contingence d'événements graves, moins peut-être pour les bourses elles-mêmes, que pour la tranquillité du monde, et qu'en conséquence une attitude circonspecte est toujours plus que jamais de saison.

Ce qui se passe en Allemagne donne fort à réfléchir. En contraste avec la mission divine dont se targue le souverain, les choses y vont mal. Sans parti pris, et comme par intuition, on ne peut s'empêcher de songer par voie de comparaison à la France de 1869... Au Reichstag, la discussion du budget de la guerre, le débat soulevé à l'occasion de la circulaire du duc de Saxe, la présentation de cette fameuse loi scolaire, et celle, non moins étonnante, sur l'espionnage, toutes ces questions ont prouvé tout au moins la lassitude, le découragement, si ce n'est même l'insuffisance de M. de Caprivi, et ont mis simultanément en relief — il est fâcheux de le constater — la personnalité de M. Bebel, qui a parlé avec le calme d'un chef de parti qui a conscience de ses forces. Cet ensemble de discussions parlementaires a fourni aux socialistes des armes contre le gouvernement, en même temps qu'il a blessé les instincts libéraux de la nation et agrandi un parti d'opposition, non point encore antidynastique, mais nettement hostile à la politique personnelle de l'empereur. Que penser ensuite de l'allocution familière — de cette boutade, si l'on veut — que le jeune empereur vient d'adresser aux membres de la diète de Brandebourg? On en reste comme stupéfié. — La presse y a répondu, et la rue aussi, — on sait comment. — C'est la première fois depuis l'année 1848, de tragique mémoire, que les rues de Berlin sont le théâtre de désordres pareils. La police en aura raison facilement encore, mais on conviendra qu'il est dans l'air le retour au régime d'exception de l'état de siège.

La gravité de ces troubles sociaux en pleine ville, réputée pour l'excellence de l'ordre, n'échappera à personne, et on nous pardonnera de nous être égaré dans cette digression, en raison des intérêts matériels inhérents à la politique cosmopolite. Ils pourraient un jour souffrir durement de ces perturbations anarchiques, engendrées par la misère, et qui ne sont pas isolées. Enfin, on se demande si ces conflits tumultueux nous sont un avant-goût de ce qui nous est réservé pour le printemps fleuri.

En Italie, la mauvaise humeur est générale. Là encore les ouvriers sans travail assiègent de leurs réclamations les pouvoirs publics, que l'état des finances condamne à l'impuissance. Après les acrimo-nies exhalées de toutes parts au sujet de la représentation à Paris de l'œuvre d'un musicien italien, voici maintenant la presse romaine qui s'en prend à la France des déboires financiers et de tous les événements fâcheux qui se produisent dans la péninsule, l'accusant d'un parti pris d'exagération, de dénigrement, et même de témoignage une joie maligne du fléchissement de la rente italienne. Franchement, ce n'est pas sérieux; il n'est pas raisonnable de reprocher aux Français de refuser leur argent à l'Italie, au moment où son budget succombe sous le poids de dépenses militaires hors de proportion avec les ressources du pays, alors surtout que cet argent doit servir à maintenir ou à accroître des forces militaires au service de la triple alliance. Si celle-ci a ses avantages pour l'Italie, ce n'est pas à la France

que ces inconvénients doivent être reprochés ou imputés. Et ainsi raisonnent ceux qui, tout en ayant foi dans l'avenir économique, dans la probité ou la solvabilité de l'Italie, préfèrent en ce moment placer leurs capitaux dans des pays offrant moins d'aléa. A fortiori, le même raisonnement doit-il s'appliquer aux Etats besoigneux, à finances avariées, qui pour avoir méconnu le caractère de la monnaie, des billets de banque et du crédit, sont placés aujourd'hui dans une impossibilité quasi-absolue d'emprunter. Assurément, en fait de surprises désagréables, nous n'avons pas tout vu.

29 février 1892.

Bourse de Genève, du 1 mars 1892

Actions		Obligations	
Jura-Simplon	106.75	3 1/2 fédéral	100.75
Id. priv.	—	3 1/2 id. ch. de f.	—
Central-Suisse	—	3 1/2 Gen. à lots	102.1/2
N-E Suis. anc.	—	S.-O. 1878, 4 1/2	508.—
St-Gothard	—	Franco-Suisse	460.—
Union-S. anc.	—	N.-E. Suis. 4 1/2	541.75
Banque fédér.	365.—	Lomb. anc. 3 1/2	306.25
Unionfin. gen.	—	Mérid. ital. 3 1/2	297.50
Parts de Sétif.	—	Douan. ott. 5 1/2	438.75
Alpines	143.75	Prior. otto. 4 1/2	422.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert	Argent fin au kilo
France	100.25 3/4	100.28 3/4	Londres 150.00
Allemagne	123.80	124.—	Hambourg 153.50
Londres	25.26 1/4	25.30	Esc. Genève 3 1/2

Bourse de Paris, du 1 mars 1892

(Cours de clôture)			
3 1/2 Français	96.32	Crédit foncier	1221.25
Ext. Esp. 4 1/2	60.50	Comptoir nat.	490.—
Hongr. or 4 1/2	32.30	Bq. de Paris	637.50
Italien 5 1/2	88.87	Créd. lyonnais	786.25
Portugais 3 1/2	28.25	Mobilier fran.	145.—
Rus. Orient 5 1/2	65.1/2	J. Mobil. esp.	92.50
Turc 4 1/2	19.20	Banq. ottom.	541.25
Egy. unif. 4 1/2	481.87	Chem. Autrich.	617.50
Actions		Ch. Lombards	207.50
Suez	2702.50	Ch. Méridion.	607.50
Rio-Tinto	427.50	Ch. Nord-Esp.	162.50
Bq. de France	4390.—	Ch. Saragosse	173.75

GRAND CONSEIL

Séance du 27 février.

(Suite et fin)

Interpellation J. Perrenoud et consorts. — M. C. Leuba dit qu'un mémoire a été adressé au Conseil d'Etat, il y a deux mois, pour le prier d'examiner certains procédés d'exploitation de la compagnie fermière du Jura-Neuchâtelois. Il y aurait insuffisance de personnel dans les grandes gares, et par conséquent, un surmenage préjudiciable à la sécurité; le service des marchandises, surtout à la Chaux-de-Fonds, serait plus mal fait encore, par suite de l'exiguïté de la gare et de l'encombrement; la participation des chefs de gares aux bénéfices de l'exploitation, serait une prime accordée à un système dangereux d'économie. Bref, le public se plaint, et le Conseil d'Etat doit intervenir, doit faire une enquête.

M. Morel répond que le Conseil d'Etat a été surpris de cette interpellation. Il a demandé à la compagnie fermière de faire une enquête et avait en mains les résultats de celle-ci. Pourquoi les signataires du mémoire, qui sont aussi ceux de la demande d'interpellation, n'ont-ils demandé aucune information au Conseil d'Etat. Ils auraient vu que leurs griefs ne reposaient sur rien. L'orateur donne lecture du rapport de la Direction du J.-N. Puis, il ajoute qu'au besoin il aurait pu répondre à M. Perrenoud et consorts que ceux-ci n'avaient nullement le droit de s'ingérer dans les affaires de la Compagnie, qui est fermière, et ne relève pas d'eux. On a constaté un relâchement de la part de certains employés, mais il est dû à des influences extérieures.

M. Leuba répond qu'il y a dans le rapport d'enquête des erreurs volontaires et nie qu'il y ait eu des influences. Le règlement fédéral sur les chemins de fer a été violé; si le Conseil d'Etat ne veut pas ouvrir d'enquête, l'orateur révélera des noms et des choses, et les signataires emploieront d'autres moyens.

M. Cornaz. — Il est vraiment fâcheux que l'ensemble de griefs exposés par M. Leuba ne repose sur aucune preuve. Il ne suffit pas de donner à ses plaintes la forme d'autant d'axiomes; il faudrait les étayer de quelque chose. Il est étrange que, la ligne étant devenue propriété de l'Etat, on y découvre tant d'abus, tandis que du temps du Jura-Berne on se plaignait fort peu. Du reste, le personnel est plus nombreux maintenant qu'il ne l'était sous l'ancienne exploitation, et si la gare de la Chaux-de-Fonds est insuffisante, c'est à la porte du Jura-Berne qu'on doit réclamer, car c'est cette compagnie qui l'a construite. En outre, le système de la participation s'introduit un peu partout; c'est un progrès qu'on serait mal venu de reprocher à l'habile direction du Jura-Neuchâtelois.

On demande une enquête? Mais de quel droit l'Etat en ouvrirait-il une, et que ferait-il si la Compagnie refusait de s'y soumettre. Car elle le pourrait, l'Etat ayant alors vis-à-vis d'elle les mêmes prétentions qu'un propriétaire, qui dirait à un de ses locataires: « Mon cher Mon-

sieur, vous n'avez qu'une domestique, il faudra en prendre une seconde »; ou bien qui voudrait lui faire changer l'étoffe de ses meubles, ou trouverait mauvais que son locataire n'eût pas de piano.

Non, conclut l'orateur, il n'appartient pas à l'Etat d'ouvrir une enquête; c'est affaire au département fédéral des chemins de fer. Que ne s'y adresse-t-on, au lieu de présenter au Grand Conseil des affirmations sans preuves et d'entretenir une agitation sans cause? D'ailleurs, c'est la Compagnie qui aurait à se plaindre de son personnel, de celui qu'elle emploie à la Chaux-de-Fonds et qui est animé d'un mauvais esprit qu'on provoque peut-être habilement. (Approbation manifestée presque à tous les bancs).

M. Leuba maintient ses affirmations; il ne donnera pas de noms pour ne faire tort à personne. Il constate que le Jura-Neuchâtelois ne voit pas d'inspecteurs fédéraux, ce que M. Péter-Comtesse nie énergiquement.

M. J. Perrenoud est heureux que ce débat ait eu lieu. Il repousse l'insinuation que ses amis et lui auraient exercé quelque influence sur le personnel de la ligne. Si leurs renseignements ont été exagérés, il faudrait le prouver.

M. Soguel exprime son étonnement de ce que l'un des signataires du volumineux mémoire envoyé au Conseil d'Etat soit le juge d'instruction. Ce magistrat doit avoir bien des loisirs pour se livrer à une enquête à la Chaux-de-Fonds. M. Soguel tient à constater le fait.

M. Leuba explique que le juge d'instruction n'a fait que signer le document de l'enquête, dont la matière avait été fournie par les autres signataires.

Après une courte suspension de séance, les délibérations reprennent. Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 493 fr. et une somme de 500 fr. nécessitée par la transformation de l'Ecole secondaire de Cernier en Ecole secondaire et industrielle avec section fröbelienne.

Il écarte la demande en grâce de Anne Wittwer Moser, condamnée à 18 mois de réclusion.

Puis il reprend le deuxième débat de la loi sur l'impôt direct, à propos des articles renvoyés à la commission et sur lesquels celle-ci fait rapport. Après une longue discussion où aucun élément nouveau n'est apporté, et quelques modifications peu importantes, sauf pour l'art. 19 qui est amendé et prévoit une commission formée d'un inspecteur de l'impôt, président, d'un membre choisi dans le district et désigné par le Conseil d'Etat, et d'une délégation de un à trois membres, désignée par la Commune mais n'ayant qu'une voix dans les délibérations.

Le second débat terminé, la loi est votée par 50 voix contre 9.

Deux postulats de la commission financière sont votés. L'un invite le Conseil d'Etat à faire l'estimation cadastrale des immeubles pour en fixer la valeur imposable; par l'autre on passe à l'ordre du jour sur la demande faite par M. Rossetlet d'Yvernois, pasteur, de supprimer le budget des cultes.

Le Conseil, après avoir renvoyé le projet de loi sur les tarifs des frais de justice à la Commission législative, se sépare et la session est close.

Monsieur Auguste Sandoz, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Coulet et leurs enfants, Monsieur et Madame Matthey et leurs enfants, Madame Fanny Sandoz et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Madame JULIE SANDOZ,

décédée hier lundi, dans sa 79^{ème} année. Saint-Blaise, le 1^{er} mars 1892.

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, jeudi 3 mars à 1 heure après midi.

AVIS TARDIFS

SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION MUTUELLE DE PESEUX

Vendredi 4 mars 1892

à 8 heures du soir

Conférence publique et gratuite

AU COLLEGE

Le Continent mystérieux

PAR

M. KNAPP, prof^{de} géographie.

Voir le Supplément.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^o

ANNONCES DE VENTE

DRAPEAUX de SOCIÉTÉS

dont album d'échantillons est à disposition, sont livrés promptement et à bas prix, par

J. WERFFELI, peintre,
Turenthal (Zurich).



RÉGULATEURS 1^{er} CHOIX

Chalets à coucou.
Réveils.
Pendules de bureau.
Montres de poches.
Rhabillage en tous genres.

Se recommande,

M. STAHL
Magasin Faub. du Lac 2

Chaque ménagère

dont les mains auront souffert des travaux domestiques et qui voudra qu'elles deviennent tendres, fraîches et blanches, achètera du

Savon de sable et d'amandes

de BERGMANN & C^o, à Dresde et Zurich. — C'est aussi le meilleur remède contre les dartres, boutons, etc. — Trois morceaux à 75 cent., à la Pharmacie Jordan.

BEAU CHIEN âgé de 1 1/2 an, bon pour la garde, pure race danoise. S'adresser à A^o Marion, à Cormondrèche.

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration fr. 1.30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale : 1.40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis : 1.40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique : 1.70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants : 1.40
Contre la coqueluche. Remède très efficace : 1.40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrophuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants : 1.40
Diatasés à la pepsine. Remède contre la digestion : 1.40
Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales. : 1.40
 Ce sont les seuls produits de Malt, qui aient obtenu une Médaille à Brème en 1874.

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts; CHAPUIS, à Boudry; CHOPARD, à Convet; BOREL, à Fontaines; LEUBA, à Corcellas et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

ALFONSO COOPMANS & C^o, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché.

Vente en gros. **VINS D'ITALIE** Vente en mi-gros.

Vente à l'exporter aux prix suivants :

Vin rouge de Toscane, 55 et 60 c.	Vin blanc de Caserta, 50 c.
> du Piémont, 60 et 70 c.	> de Toscane, 55 c.
> de Nardo (terre d'Otrante) 80 c.	> du Piémont, 60 c.
> de Chianti, 85 c.	> de Sicile, 70 c.

Vins de coupage rouges et blancs de 13 à 14 degrés.

Vins fins en bouteilles: Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacryma Christi rouge et blanc, Falerno rouge et blanc, Castel-Carnasino, Muscat de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).

— Cognac — Malaga —

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

Le gérant, **Georges STUSSI.**

LESSIVE BIENNA

reconnue la meilleure poudre de savon concentré.

En vente dans les meilleures épiceries de Neuchâtel et du Vignoble.

FRÈRES SCHNYDER, savonnerie, BIENNE.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS — 53 RÉCOMPENSES dont 29 MÉDAILLES D'OR

Le SEUL VÉRITABLE ALCOOL de MENTHE c'est L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Préservatif contre L'INFLUENZA.

Fabrique à Lyon. — Maison à Paris: 41, rue Richer. — Refuser les imitations.

Exigez le nom de **RICQLÈS** sur les flacons.

Fonderie et Fabrique de Machines

RORSCHACH

BORNER & C^{ie}

Fabrique spéciale d'installations complètes pour tuileries et fabriques de ciment, Fabriques de briques, de pierres de scories et de pierres cémentaires, Fabriques de pierres de sable artificiel. Presses pour pierres de scories et cémentaires mues à la main et à la machine. Presses pour planelles mosaïques. Garnitures de fours annulaires à tuiles. (H. 290 Z.)

RICHES CATALOGUES

MEILLEURES RÉFÉRENCES

MONUMENTS FUNÉRAIRES

SCULPTURES ARTISTIQUES

ENTREPRISES DE TOUS GENRES DE TRAVAUX EN MARBRES DIVERS

J^H-ANTOINE CUSTOR, PÈRE

sculpteur-marbrier

à La Maladière, NEUCHÂTEL

Maison fondée en 1851

EXÉCUTION SOIGNÉE ET PRIX AVANTAGEUX

Devis et Albums de dessins à disposition.

1, Épancheurs, 1
NEUCHÂTEL

A LA GRANDE LIQUIDATION

1, Épancheurs, 1
NEUCHÂTEL

sous l'HOTEL DU VAISSEAU

OCCASIONS

OCCASIONS

En Mercerie, Dentelles, Broderies, Rubans, Tabliers pour dames et enfants, Jerseys, Corsets, Bonneterie et Ganterie.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Lacets couleur, pour robes le mètre, depuis fr. 0 05	Rubans couleurs, toutes teintes, belle qualité le mètre, à fr. 0 15
Lacets noirs, belle qualité la pièce de 10 mètres, > 3 —	Rubans noirs, tout soie, N° 12, le mèt., à fr. 0 50
Boutons unis et fantaisie la douzaine, depuis > 0 10	Véritables occasions en corsets depuis > 0 90
Dentelles pour lingerie, fortes et jolies dispositions le mètre, > 0 15	Jerseys gris, belle coupe, bonne qualité > 2 25
Broderies de Saint-Gall, pour lingerie les 4 m. 25, > 0 60	Tabliers pour dames, larges, en cotonne > 1 1 45
Dentelles pour rideaux, 8 cm. de hauteur le mètre, à > 0 10	Un choix immense en tabliers pour fillettes depuis > 0 60
Dentelles crème, pour stores, article riche, 20 cm. de hauteur > 0 50	Il reste encore un lot de laine Zéphir les 100 grammes à > 1 —
Dentelles noires, pour confections, Espagnoles, Chantilly le mètre, depuis > 0 25	Un lot laine Terneau > 0 90

— ENTRÉE LIBRE —

— ENTRÉE LIBRE —

15 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE BIZCO

PAR

LUCIEN BIART

Soudain un Indien poussa une exclamation; il venait de s'avancer vers les buissons qui, sur la gauche, bordaient le gouffre au nom sinistre. Les fers d'un cheval avaient laissé des empreintes récentes sur ce sol où jamais cavalier ne se hasardait. Alvarez et don Estevan accoururent; le premier écarta les branches et se retourna vers son ami en lui montrant un rameau brisé. Les Indiens se penchèrent vers l'abîme obscur dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur et où un petit arbuste, qui croissait obliquement, était à demi déraciné.

— Descendons dans la vallée et pénétrons dans cette gorge, dit Alvarez à son ami consterné. Charge-toi de reconduire le malheureux père.

— Non, non! s'écria celui-ci d'une voix sourde. Mon fils est mort, nul autre que moi ne relèvera son cadavre.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Les empreintes, étudiées de nouveau, paraissaient indiquer que le cheval avait marché en droite ligne vers le précipice. Bernardo s'était-il endormi en cheminant comme il arrive souvent aux cavaliers mexicains? mais alors l'instinct de sa monture, accoutumée à parcourir cette route, ne l'eût-il pas éloignée de ce lieu dangereux? On se remit en selle, on traversa le village, et après avoir tourné la montagne, on s'arrêta devant une muraille de rochers écroulés. Il fallut gravir en s'aidant des mains le formidable obstacle. Don Estevan et son ami soutenaient le pauvre vieillard dont l'énergie ne se démentit pas. Après une heure d'efforts surhumains, les explorateurs se trouvèrent dans une sorte de crépuscule, assourdis par le bruit d'un torrent resserré entre deux murs de granit. Impossible de passer outre; mais le majordome, afin d'encourager les Indiens, se glissa sur les roches moussues et humides. L'obscurité croissait; en relevant la tête, on apercevait le ciel comme du fond d'un puits. Peu à peu, en dépit des injonctions d'Alvarez, les Indiens refusèrent d'avancer.

— Ce serait défier le diable, s'écrièrent-ils à la fois.

Un d'eux pourtant, moins superstitieux que ses compagnons, rejoignit le majordome. Les deux explorateurs vainquirent les derniers obstacles et aperçurent le cadavre d'un homme et d'un cheval. La tête du cavalier plongeait

dans l'eau: Alvarez avait déjà reconnu Bernardo.

Ce ne fut qu'au bout d'une heure d'efforts qu'on put retirer le cadavre de ce gouffre et le déposer auprès du père anéanti. On regagna le village, où le juge, déjà prévenu, chercha en vain la trace d'un crime ou d'une violence sur ce corps brisé. On plaça les restes de l'infortuné jeune homme sur un brancard que le père voulut suivre à pied.

— Votre fille a le mauvais œil, dit-il au fermier qui voulait l'accompagner; elle causera la mort de tous ceux qui l'aimeront!

Les assistants se regardèrent avec terreur.

— La douleur vous égare, dit Alvarez; vous oubliez que je suis vivant.

— Parce que le lien spirituel qui vous unit à elle vous protège, répondit le vieillard.

Don Estevan était pensif. En face de cette nouvelle victime, les paroles de son ennemi: « Souviens-toi de moi lorsqu'un malheur te frappera », lui revenaient à l'esprit.

— Un mot! dit-il au père de Bernardo, qui s'éloignait.

Celui-ci s'arrêta.

— Connaissez-vous Juan Fuenléal? demanda le fermier avec hésitation et à voix basse.

— Oui, certes; il est le parrain de Bernardo.

Le fermier recula d'un pas.

— Je rêvais, murmura-t-il, tandis

que son interlocuteur se hâtait de rejoindre la civière; on ne tue pas son filleul!

— Un quart d'heure après cet incident, don Estevan et le majordome remontèrent à cheval et gravirent la montagne.

— Comment apprendre ce nouveau malheur à ma fille? s'écria le fermier.

— Elle ne l'aimait pas, répliqua Alvarez; elle le pleurera un jour comme elle a pleuré Valeriano, et que Dieu en soit béni.

VI

Trois mois s'étaient écoulés depuis la mort tragique de Bernardo; mais les paroles prononcées par son père avaient circulé parmi les Indiens, et bientôt, à dix lieues à la ronde, le bruit se répandit que Micaela possédait le mauvais œil. Les mères se hâtaient de se signer à la dérobée dès qu'elle caressait leurs enfants; les cavaliers, bien que toujours empressés autour d'elle dans ses apparitions à la ville, souhaitaient et redoutaient à la fois d'être aimés. En cherchant à combattre cette folle superstition Alvarez ne réussit qu'à l'accroître, même dans l'esprit de don Estevan, que l'incrédulité de son ami dépitait. La jeune fille, à son insu, passa donc pour être douée d'un pouvoir sinistre.

L'humeur joyeuse du fermier disparut: la mort cruelle des deux victimes qui lui avaient été si sympathiques, ses plans déçus, le sort de sa fille qui tou-

chait à sa dix-neuvième année et qu'un démon condamnait au célibat, l'affectèrent profondément. Il eut recours aux grands moyens qu'il employait dans ses jours d'épreuves; il multiplia ses dons à l'église et fit célébrer messe sur messe. Mais il ne se sentit complètement rassuré qu'après un exorcisme secret du chapelain; alors sa gaieté naturelle reprit peu à peu le dessus, et il attendit avec confiance le moment de présenter un nouveau fiancé.

Alvarez, d'une foi plus tiède et moins superstitieuse, avait aussi changé d'humeur. De froid et concentré il était devenu causeur et enjoué, combattant par tous les moyens imaginables la tristesse de son ami.

— Tu t'affliges à tort, répétait-il sans cesse, un hasard étrange, j'en conviens, a frappé, presque sur notre seuil, les deux époux destinés à Micaela...

— Le même hasard ne se reproduit pas trois fois, compère; tu ne comptes pas Taoli, celui de mes travailleurs qu'elle aimait le mieux.

— Cela ne prouve rien; nous savons tous deux que ses sentiments pour Valeriano et Bernardo atteignaient à peine à l'amitié.

— Sur mon salut, es-tu païen, et prétends-tu nier le pouvoir du démon?

— Que Dieu me preserve d'une pareille hérésie; mais rappelle-toi que des trois hommes qui ont péri un seul possédait l'affection de notre enfant.

— Tu oublies qu'elle a été marraine

MAUX DE DENTS

disparaissent de suite

par les **GOUTTES dentifrices** du pharmacien Böttger. — 0 fr. 90 le flacon. — A. DARDEL, pharmacien, à Neuchâtel. (H. 3490 Q.)



Se vend dans les bonnes épiceries.

Cave de C.-A. PÉRILLARD

Ancien encavage de M. Max. de Neuron

Mise en perce, pour fin février ou commencement mars :

- 1 laigre vin blanc Neuchâtel 1890.
- 1 > > > 1891.
- 1 > > rouge > 1891.

S'inscrire à son bureau, rue du Coq d'Inde n° 2.



Le meilleur dépuratif du sang

et le moins coûteux est

L'Essence concentrée de véritable salsepareille de la Jamaïque préparée à la Pharmacie centrale de Genève.

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang, et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.

Devrait en faire usage toute personne souffrant de congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaissement du sang, maux d'yeux, scrofules, goîtres, démangeaisons, rhumatismes, maux d'estomac, etc., etc.

Exiger toujours sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la Pharmacie centrale de Genève.

Dépôts à Neuchâtel : Pharmacies Dardel, Bourgeois, Guebhart, F. Jordan et E. Bauler; à Saint-Blaise : Zintgraff. (H. 1376 X)

VINS DE TOKAY

(rouges et blancs)

Ces vins se recommandent particulièrement comme fortifiant pour convalescents, vieillards et toutes personnes faibles, sur lesquelles ses qualités toniques produisent un effet salutaire.

Ils sont également de très bons vins fins de dessert. — Bulletin d'analyse du laboratoire cantonal à disposition.

En vente au magasin **PORRET-ECUYER**, rue de l'Hôpital 3.

d'une fille d'Antonio, morte au bout de huit jours?

— Il y a dix ans de cela; depuis lors, n'a-t-elle pas tenu sur les fonts baptismaux l'ainé des garçons de Tlaoli?

— Pauvre petit! j'ai fait bénir un scapulaire que je lui ai moi-même suspendu au cou; hélas! tôt ou tard, il mourra!

Alvarez discutait en vain: dans la croyance sincère et naïve du fermier, l'exorcisme était plus rassurant que la logique la plus serrée. Chose singulière, aussitôt que l'esprit tranquillisé de don Estevan lui eut permis de reprendre ses allures habituelles, Alvarez se montra plus sombre encore que par le passé.

Micaela, bien qu'elle ignorât la sourde rumeur qui lui attribuait le mauvais œil, avait été frappée de la mort soudaine des deux hommes auxquels on la destinait. Comme son père, elle se tourna vers la dévotion, et songea même à se réfugier dans un couvent; mais elle réfléchit à la douleur que causerait sa résolution. Afin de ne pas affliger ceux qui l'entouraient, elle s'étudia à leur déguiser ses souffrances inquiètes, contre lesquelles les prières que lui recommandait son confesseur restaient impuissantes. La jeune fille y réussit en partie; lorsque la tristesse oppressait par trop son cœur, elle montait à cheval et parcourait seule les vallons ignorés du vaste domaine de son père. Souvent elle s'asseyait au pied d'un

CHRONIQUE AGRICOLE

LES SEMIS DE POMMES DE TERRE.

Je désirerais traiter ici un sujet qui intéresse tout particulièrement les agriculteurs, en indiquant un moyen par lequel ils pourraient augmenter pratiquement, sans frais et dans de larges proportions, leurs récoltes de pommes de terre, en même temps qu'ils amélioreraient la qualité des produits et excluraient à tout jamais la « maladie ».

Ce moyen consiste à faire chaque année pour soi-même des semis de graines de pommes de terre, de choisir pour la production, dans les produits de ces semis, les variétés qui donneront plus tard le meilleur rendement, enfin de ne jamais employer pour la reproduction des pommes de terre âgées de plus de cinq ans. J'estime même, jusqu'à preuve du contraire, qu'il serait préférable de limiter cet âge à trois ans.

J'appelle pommes de terre d'une année celles que produiront les semis dans l'année et pommes de terre de deux, trois, quatre, cinq ans, etc., les produits des premières par plantons et non par graine, respectivement dans la seconde, troisième, quatrième, cinquième année et ainsi de suite.

Les semis doivent être faits sous couche, on repique au bœuf et l'on replante en plein air lorsque le gel n'est plus à craindre.

Les semis, même s'ils proviennent d'une seule et unique gousse, produiront invariablement un certain nombre de variétés; des hâtives et des tardives; les unes seront d'un violet foncé comme des pruneaux, les autres seront rouges, roses, oranges, jaunes ou blanches. Il y en aura des rondes, des longues, des plates, d'autres auront la forme d'une virgule ou d'un croissant.

Les tubercules d'une plante seront relativement très gros, une autre plante donnera des pommes de terre petites, mais en grande quantité.

C'est ainsi que des essais de ce genre, commencés en 1890 et dont M. Saugy, agriculteur, à Romainmôtier, a bien voulu se charger d'après mes directions, les semis ont donné, entre autres une plante qui avait environ 150 tubercules. Une autre plante âgée de deux ans avait des pommes de terre énormes, l'une d'elle pesait 875 grammes et avait 15 cm. de longueur sur 31 cm. de tour à l'un des bouts et 25 à l'autre; une autre mesurait 18 cm. de long sur 27 de circonférence à l'un des bouts et 24 à l'autre et pesait 720 grammes.

Les produits augmenteront en grosseur et en quantité d'année en année, en général jusqu'à la quatrième année; dès lors, pendant deux ou trois ans ils resteront stationnaires, après quoi ils dégèreront rapidement; les récoltes deviendront de plus en plus médiocres au point de vue soit de la quantité, soit de la qualité, tandis qu'elles résisteront de moins en moins aux atteintes de la maladie.

En vieillissant ainsi, la pomme de terre devient aqueuse, se rabougrit, contracte très facilement « la maladie » et comme celle-ci est contagieuse, elle se propage parmi les jeunes.

Ceci est un fait général. Les plantes

arbre et pleurait sans cause, ou lançait sa monture à travers les forêts, franchissait les précipices, et domptait ainsi, par la fatigue, les souvenirs lugubres qui l'oppressaient.

Un soir, un cavalier d'une stature gigantesque, au visage ouvert et naïf, aux manières rudes et gauches, arrêta devant l'habitation sa monture exténuée. Il était arrière-cousin de don Estevan, qui soupçonnait à peine son existence.

— Mon père est mort, dit-il au fermier, et ses créanciers m'ont déposé du domaine qui devait m'appartenir. Les comptes soldés, je me suis trouvé propriétaire de vingt piastres et de mon cheval. J'ai songé alors que ma mère parlait souvent de vous; j'ai enfourché Alado, et je viens vous demander asile d'abord, puis votre protection pour l'avenir.

— Et tu as franchi trois cents lieues sur le dos de ce pauvre animal?

— Oui; mais bien que j'aie rogné ma pitance afin d'augmenter la sienne, et qu'il soit de bonne race, il est temps qu'il se repose.

— Par l'âme de ton père! Entre, bois et mange; tu es le bienvenu dans cette demeure qui sera désormais la tienne. Plus tard, quand tu auras réfléchi à ce que tu veux entreprendre, tu me le diras, et nous aviserons. (A suivre.)

qui se reproduisent par graines et en même temps par planton ou par bouture vieillissent et dégèreront, si on ne les régénère pas ou si on ne les rajeunit pas de temps en temps au moyen de semis. Autrement, et tôt ou tard, la vieillesse et la décadence se manifestent soit par une recrudescence des maladies connues, soit par l'apparition de maladies dont on n'avait jamais entendu parler.

A ce sujet, je ferai remarquer que, dans notre pays, la vigne est partout, depuis longtemps, très avancée en âge et qu'il serait grandement temps d'aviser. Il faudrait dorénavant que tout cep qui doit être remplacé, le soit par des boutures ou des provignures provenant de plants greffés obtenus directement par des semis.

Il existe des industriels qui élèvent la pomme de terre par le moyen de semis et en font leur profit, en livrant aux agriculteurs, à un prix assez élevé, de belles espèces soit-disant nouvelles, mais qui n'ont de nouveau que le nom dont on les appelle. En général celles-ci donnent pendant un an ou deux des récoltes splendides; après quoi vient graduellement la vieillesse, comme nous l'avons expliqué précédemment.

Mais le système que nous préconisons est préférable sous tous les rapports. Dans ce cas, l'agriculteur a un très grand choix parmi les différentes espèces qui proviennent de ses semis. Il connaît l'âge de ses plantons et ne craint pas de se servir pour la production, de ceux qui ont déjà atteint l'âge mûr. S'il a soin de faire des semis chaque année, au bout de deux ou trois ans, après avoir inauguré ce système, il aura en suffisante quantité pour ses besoins des plantons qui auront juste l'âge voulu pour donner des récoltes avec rendement maximum.

En me basant sur des faits qui sont venus à ma connaissance, je ne crois rien exagérer en disant que si on se sert de plantons de deux ou trois ans on obtiendra des récoltes quadruples ou même quintuples d'une récolte ordinaire actuelle.

Il y aura aussi, dans ce cas, notable économie. Les éleveurs vendent les nouvelles espèces, dans le canton de Vaud, 0,70, en France de 1 fr. à 1 fr. 20, aux Etats-Unis jusqu'à deux dollars le kilo, soit environ et respectivement 10, 15 et 140 fois le prix, sur le marché, des pommes de terre pour la consommation. Tandis que si le cultivateur fait lui-même ses semis, il en sera quitte avec une dépense annuelle de 70 cent. (c'est le prix d'un paquet de graine). Il devra en sus disposer d'une couche de un mètre de surface environ pour les semis, et consacrer un morceau de terrain de la grandeur d'un carreau de jardin pour l'élevage des plantons; en général, dans ces conditions, il pourra encore fournir à d'autres personnes une certaine quantité de plantons en dehors de ceux qu'il lui faudra pour son usage personnel.

Il n'en est pas moins vrai que les éleveurs de plantons ont rendu de réels services à l'agriculture en empêchant la dégénérescence complète de ce précieux tubercule, mais il y a à faire mieux et plus économiquement.

On obtient des tubercules de grosseur prodigieuse lorsque les pommes de terre sont semées et élevées dans une serre.

La graine de pommes de terre doit être semée dans une couche, autrement il faut un plus grand nombre d'années pour obtenir le maximum de rendement, c'est-à-dire pour que les pommes de terre arrivent à leur complet développement.

MODIFICATIONS QUE SUBISSENT LES PLANTES HORS DE LEUR PAYS D'ORIGINE

J'aborde maintenant un sujet un peu différent, mais qui intéresse aussi les agriculteurs, celui des modifications que subissent les plantes dans leur organisme, lorsque ces plantes sont cultivées hors de leur pays d'origine. Selon le cas elles gagnent ou perdent en qualité. Mais, en général, les plantes annuelles conserveront la première année, — mais seulement la première année, — les mêmes qualités qu'elles possèdent dans leur pays d'origine.

Le cultivateur aura donc tout avantage, si toutefois les frais ne sont pas trop considérables, à faire venir ses semences des pays où les plantes qu'il cultive prospèrent le mieux.

C'est ainsi que la graine de lin de provenance directe de Russie, semée dans notre pays, donne des graines et des plantes de tout grossier. De même des graines de « Musk Melon » que j'avais fait venir d'Amérique, ont produit des fruits bien supérieurs comme douceur, parfum et finesse de goût, à toutes les autres espèces élevées ici. Mais l'année suivante les graines de ces mêmes plan-

tes, lin de Russie et melon américain, n'ont plus rien donné de remarquable.

De même le tabac provenant directement de graines de tabac de la Havane, possède en plein toutes les qualités du vrai Havane, le même arôme, la finesse et la force de son parfum. Je dis ceci particulièrement à l'adresse de messieurs les Broyards: Faites venir de Cuba directement et toujours, la graine de tabac qu'il vous faut pour vos semis. Vous obtiendrez alors, en place et lieu de cette chose infecte qu'on appelle du « payenne », un tabac de bonne qualité qui rivalisera avec le Havane. C'est dans votre intérêt, les fumeurs vous béniront, vous vendrez vos produits beaucoup plus cher, et vous n'aurez aucune peine à le vendre, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il y a déjà dans notre canton un nombre très respectable de cultivateurs qui se proposent d'adopter, dès cette année, le mode de la culture de la pomme de terre tel que je l'ai indiqué précédemment. J'espère que ce que je viens d'exposer en augmentera encore considérablement le nombre.

Mais je demande aussi à tous ceux qui sont en position de le faire utilement et que la question du tabac intéresse, aussi bien aux fumeurs et aux fabricants de cigares qu'aux éleveurs, d'encourager les essais de semis de tabac de provenance directe de Cuba, pour que ceux-ci se fassent dès cette année aussi nombreux et aussi en grand que possible.

Il suffit, dans ce cas, de disposer d'une couche ou mieux encore d'une serre pour y faire les semis.

Je me suis procuré quelques paquets de graines de ce tabac. Je les mets à la disposition de ceux qui les voudraient pour des essais. Du reste il est facile de s'en procurer chez un marchand grainier quelconque, entre autres chez M. Vilmoren, 4, quai de la Mégisserie, Paris. Le prix du paquet est de 60 cent.

Paul MAYOR.

M. P. M. dit qu'il a fumé lui-même des cigares dont le tabac provenait de graines importées directement de la Havane, et qu'ils étaient parfaits.

Concours de fermes en 1892

La fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, dans le but d'encourager et de récompenser la bonne tenue des fermes chez les agriculteurs qui font partie des sociétés fédérées, a organisé, pour 1892, des concours pour lesquels un subside lui a été accordé par la Confédération.

Les sociétés fédérées qui désirent faire participer leurs membres à ces concours, doivent s'inscrire auprès du président de la fédération avant la fin de février. Si plusieurs sociétés se sont fait inscrire dans le même canton, elles doivent s'entendre entre elles car il ne peut y avoir qu'un seul concours par canton.

Il est formé deux catégories concourant séparément dans chaque canton: a) propriétaires; b) fermiers ou métayers.

Chacune de ces catégories se subdivise en trois classes: 1^{re} exploitation au-dessus de 20 hectares; 2^{me} exploitation de 10 à 20 hectares; 3^{me} exploitation de 5 à 10 hectares.

Les prix seront les suivants: 1^{re} classe, 1^{er} prix, 150 fr.; 2^{me} prix, 70 fr. — 2^{me} classe, 1^{er} prix, 100 fr.; 2^{me} prix, 60 fr. — 3^{me} classe, 1^{er} prix, 100 fr.; 2^{me} prix, 50 fr.

Des diplômes de la fédération pourront être accordés dans les deux catégories pour des exploitations exceptionnellement bien dirigées sous tous les rapports.

Les principaux points à apprécier dans ces concours sont: cultures et travaux qui les concernent; bétail bovin et autre (élevage, engraissement, attelage, basse-cour); utilisation du lait (vente directe aux consommateurs, lacterie, fromagerie, etc.); engrais, (fumier et engrais artificiels); outillage (instruments et machines); ménage de la ferme; personnel et main-d'œuvre; comptabilité; bâtiment (entretien, utilisation); travaux d'amélioration générale (drainage, chemins, clôtures); tenue générale et direction.

NOUVELLES SUISSES

Postes. — Le trafic des colis postaux avec l'île de Chypre et les escales de la côte de Syrie, via Marseille, qui avait été suspendu en partie provisoirement par mesure sanitaire, vient d'être repris, sauf en ce qui concerne Beyrouth.

Il faut modifier, toujours dans le même

tarif, la taxe des colis postaux jusqu'à 1 kilogramme à destination de Natal et d'Echowe (Zoulouland), savoir: en cas d'acheminement par Hambourg ou Brême et l'Angleterre, de 4 fr. 75 à 4 fr. 25; en cas d'acheminement par l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre, de 5 fr. à 4 fr. 50.

Commerce avec l'Espagne. — Le consulat d'Espagne de Genève a informé le Conseil fédéral que son gouvernement priait ce dernier de bien vouloir nommer des délégués chargés des négociations du nouveau traité de commerce avec les délégués du gouvernement espagnol à Madrid. Le Conseil fédéral a accepté cette invitation et y donnera suite très prochainement.

Union postale. — La légation austro-hongroise a annoncé l'accession de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'union postale universelle à partir du 1^{er} juillet prochain.

Les suicides en Suisse. — D'après un relevé du bureau de statistique, le nombre des suicides s'est élevé en 1891 à 39 dans la ville de Zurich, à 25 à Genève, 17 à Bâle, 17 à Lausanne, 13 à la Chaux-de-Fonds, 11 à Winterthur, 7 à Neuchâtel, 7 à Bienne, 6 à Berne, 6 à Saint-Gall, 6 à Schaffhouse, 3 à Lucerne, 3 à Héricourt, 3 à Fribourg et 3 au Locle.

Schwytz. — Un banquet a eu lieu à Schwytz pour clore les séances du comité d'organisation du centenaire, qui était resté en fonctions jusqu'à ce que les comptes fussent bouclés.

L'ancien landammann, M. Styger, a exprimé les plus vifs remerciements d'abord aux autorités fédérales, ensuite aux participants pour leur concours dévoué, qui a permis de célébrer dignement quoique modestement la fondation de la patrie.

M. Schenk a remercié vivement, au nom du Conseil fédéral, le comité d'organisation, ainsi que tous les acteurs et figurants de la représentation dramatique. Il a ensuite offert à toutes les personnes qui ont concouru à l'organisation et à la réussite de la fête, des médailles et des cadeaux. Les exécutants du *Festspiel* ont ensuite défilé; l'Helvétia a prononcé la clôture définitive et M. le landammann Suter a encore remercié les autorités fédérales. La réunion s'est terminée par un formidable hurra à la patrie. Le Conseil fédéral a ratifié les comptes présentés par le comité et fait cadeau à la « Société japonaise » des costumes et des armes qui avaient servi à la représentation.

— Les comptes définitifs des fêtes du centenaire de la Confédération à Schwytz en 1891 ont été arrêtés aux chiffres suivants: Dépenses, 307,901 fr.; recettes, 88,301 fr. Le produit de la représentation dramatique a été de 74,000 fr. inférieur à la somme prévue au budget.

TESSIN. — La *Perseveranza* de Milan avait annoncé dernièrement que l'Italie faisait transporter de la Spezia sur le lac Majeur un torpilleur incapable de tenir la mer. Cette nouvelle n'avait rencontré que peu de créance en Suisse. Le *Neues Tagblatt* de Winterthur se dit maintenant en mesure d'affirmer, sur des renseignements donnés par un militaire compétent, qu'un torpilleur réformé et une embarcation dite « Lancia di fragata » se trouvent actuellement sur le lac Majeur; on attend un second torpilleur. Ces bateaux sont destinés à combattre la contrebande et croisent sur le lac. Ils sont pourvus de dynamos et de lampes électriques à réflecteurs. Les torpilleurs peuvent en tout temps être rendus à leur destination primitive.

— La semaine passée est mort à Lugano M. Pasquale Lucchini, né à Montagnola en 1798. Ce fut une des personnalités les plus distinguées soit comme homme politique, soit comme ingénieur. Il a accompli plusieurs travaux importants et a été l'un des premiers promoteurs du percement du Gothard.

— A la suite de pluies torrentielles, de gros blocs se sont détachés du Monte-Generoso, sous la gare de San Nicolas, et sont tombés sur des bâtiments bien connus, situés au nord de Mendrisio et adossés à la montagne, qui servent de caves et qui contiennent de grands dépôts de vins. Les dommages sont assez considérables. Il n'y a pas de victimes. Les autorités, les ingénieurs et les gardarmes sont accourus sur les lieux. Le gouvernement a délégué l'ingénieur Banchini.

Les éboulements continueront si la pluie ne cesse pas.